

Information chantier

Phase 6 - Du 26 juillet à début septembre 2019



Modifications de la circulation :

1. Passage à la phase 6 dans la nuit du 25 au 26 juillet.
2. Dans la nuit du 31 juillet au 1er août 2019 : ouverture à la circulation de la bretelle de shunt 2*. La limitation de vitesse sera de 50 km/h.

Description des travaux de la phase 6 : travaux de création du shunt 1* de Port-Saint-Louis vers Fos-sur-Mer

Durée : - Changement de phase : **1 nuit**
- Phase 6 : **6 semaines**

Détail des travaux : la phase 6 est consacrée à la construction d'un shunt dans le sens de Port-Saint-Louis vers Martigues et ses raccordements à la RD268 et RN568

Les travaux se feront hors circulation.

Impact chantier :

La configuration du giratoire est la suivante :

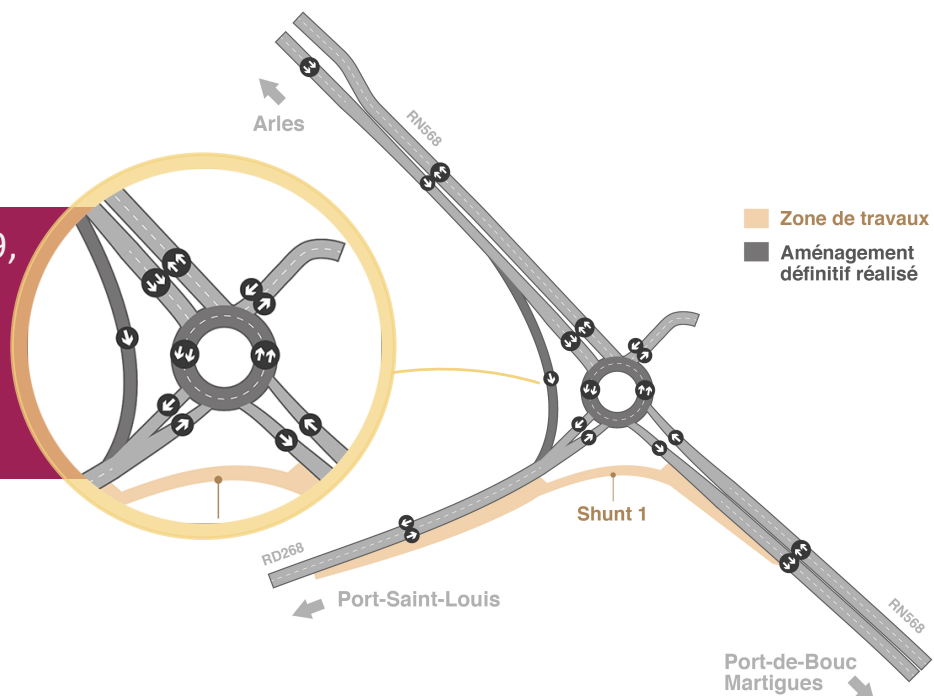
- RN 568 en arrivant et en direction d'Arles : 2x2 voies
- RN 568 en arrivant et en direction de Martigues : 2x2 voies
- RD 268 en arrivant et en direction de Port-Saint-Louis : 2x1 voie

Des perturbations sont à prévoir pour les usagers en direction et en provenance de Port-Saint-Louis et de Martigues.

**voie d'évitement*

Basculement de phase : nuit du 25 juillet au 26 juillet

Le 1er août 2019, ouverture à la circulation de la bretelle de shunt 2



La DREAL vous invite à la plus grande prudence aux abords des zones de chantier, en adoptant une vitesse adaptée et en suivant les instructions de la signalisation verticale mise en place à cet effet



Pour rester informé

- **Sites internet** : information sur les différentes phases du chantier
 - DREAL : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>
Rubrique : Transports-Infrastructures → projets d'infrastructures routières → opérations routières
 - DIRMED : <http://www.enroute.mediterranee.equipement.gouv.fr>
 - Autres sites : GPM, ville de Fos-sur-Mer
- Une **adresse mail dédiée**
chantiercarrefourlafossette@nicaya.com
 - Transmission d'information aux différentes phases du chantier
 - Inscriptions possibles via l'adresse mail dédiée